



Les lieux d'écoute Informations

CENTRE SOCIAL
de MONTFORT le GESNOIS
1 place Jacques Moreau

☎ 02.43.76.70.25

Les Permanences

le Mercredi
de 17h30 à 19h30
et
le Vendredi
de 9h00 à 12h00

au **CENTRE SOCIAL**
1 place J. Moreau
72450 Montfort le Gesnois

Comité de rédaction

· Julien VERGNAULT
Directeur du centre social

· Marie-Christine MOUY
Coordinatrice des lieux d'écoute

· Les membres du Groupe de
Travail des Lieux d'Ecoute

· Véronique MARTIN
Espace Ecoute Formation

· Jean Mathieu LAFARGUE
Espace Ecoute Formation

EDITO

Voilà maintenant deux ans que les permanences d'écoute du Territoire des Brières et du Gesnois sont ouvertes, il est donc temps de faire un bilan.

Pour plusieurs raisons, le bilan des deux premières années est, à mes yeux, positif. Tout d'abord parce qu'il a toujours été privilégié la qualité à la quantité ET dans une époque d'ultra consommation « rapide », c'est un projet qui donne enfin du « temps au temps ».

Les moyens déployés ainsi que l'engouement des bénévoles et acteurs, réaffirment également la volonté de poursuivre l'intervention sur le territoire. De plus, la qualité de l'organisation générale est à féliciter ; elle est le ciment des « lieux d'écoute en milieu rural ».

En deux ans, le dispositif « lieux d'écoute en milieu rural » a évolué et a permis aux habitants d'avoir un endroit pour être écouté en toute simplicité.

« Evaluer c'est Evoluer », c'est pour cela que le GTLE proposera, à l'aube de l'année 2012, une réorganisation visant à rendre les « lieux d'écoute en milieu rural » plus efficaces et surtout, toujours plus proches des attentes et besoins des habitants.

*Julien VERGNAULT,
Directeur du Centre Social Rural de Montfort Le Gesnois*

INFORMATIONS

Deux années se sont écoulées depuis l'ouverture des 1ères permanences d'écoute en mai 2009. Notre évaluation du dispositif porte sur plusieurs champs :

- ✓ **L'activité du « Groupe de Travail des Lieux d'Ecoute »** : 20 réunions, 15 membres (professionnels du CS, professionnels locaux, élus, bénévoles d'associations et personnes privées), 80% d'assiduité, présence constante du directeur du centre social.
- ✓ **Le recrutement et la formation** : 32 candidats en contact avec le dispositif, 11 personnes en formation initiale « Sensibilisation à l'écoute centrée sur la personne, dans le cadre des Lieux d'écoute en milieu rural » (6jours), Bilan très positif, pistes de travail pour la formation continue.
- ✓ **La supervision** : 7 séances de supervision des écoutants. Contenu adapté aux attentes de formation continue indispensable pour l'évolution des écoutants dans l'amélioration de leur pratique d'écoute et au renforcement de la cohésion du groupe.
- ✓ **L'offre d'écoute** : 8 écoutants pour 2 permanences d'écoute/semaine. Ecoute en groupe ou en aparté (330 personnes), écoute dans le bureau d'écoute (20 personnes). Problématiques : solitude, dépression, problèmes familiaux, suivi psy, santé physique. Résultats : rupture du sentiment d'isolement, détente physique, soulagement du stress, repart avec des pistes de solutions, évolution des comportements vers plus de socialisation.

- ✓ **Le partenariat** : ASIDPA, Communes de Montfort le Gesnois, Ardenay, Le Breil sur Merize, Nuillé le Jallais, Soultré, Surfonds, Lettre d'Information trimestrielle à 250 professionnels du Territoire.
- ✓ **À la rentrée** : ouverture d'une permanence au Breil sur Merize, local près de la Bibliothèque, le samedi matin.

Marie-Christine MOUY, Coordinatrice

3 Questions à...

Monsieur VIELLE est Président de la Fédération de la Sarthe des Aînés Ruraux depuis 2009 (30 Associations locales, 30 000 adhérents). Il fait toute sa carrière à l'Education Nationale : 5 années comme instituteur dans l'enseignement agricole, puis professeur de mathématiques pendant 20 ans, puis directeur et principal de collège jusqu'en 1997. En 1980, à Fresnay sur Sarthe, il est conseiller municipal adjoint aux affaires sociales et associatives, puis à partir de 1983, il assure trois mandats en tant que maire.

1 - - Monsieur Vielle quelles sont les valeurs qui ont sous-tendu votre vie professionnelle ainsi que vos engagements en tant que bénévole ?

Je vous cite sans hésiter celles qui animent depuis longtemps les activités des associations des Aînés ruraux. Elles paraissent simples dans leur énoncé, voir banales, mais les décliner au quotidien n'est pas si facile :

**Responsabilité – Respect mutuel
Tolérance – Solidarité.**

A chaque étape de mes engagements, l'une ou l'autre de ces valeurs a pris une importance toute particulière. S'il n'y en avait qu'une à garder aujourd'hui, ce serait la solidarité, je la vis fortement à mon âge et dans mes responsabilités. Cela implique beaucoup de choses. Au sens noble du terme, c'est être à l'écoute de l'autre, s'ouvrir à lui, partager ses problèmes et soucis du moment. Ce n'est pas facile du tout.

2 - Mais qu'est-ce qui fait que l'écoute est si importante et dites-vous, si difficile ?

Parce que chaque personne est différente, elle a son vécu, son histoire personnelle. Cela prend beaucoup de temps, et demande beaucoup d'humilité. Le fait d'écouter, d'être écouté, c'est beaucoup.

Vous dites : Humilité ? Au premier abord, on ne peut pas porter un jugement de valeur, on ne sait pas, il faut du temps.

Le jugement ? Alors on n'est plus dans l'écoute.

L'écoute devient une présence au moment opportun, surtout dans des situations difficiles. La vie associative développe cette sensibilité.

3 - La valeur de l'écoute est-elle promue dans les associations locales ?

Aujourd'hui, ce n'est pas dans le schéma politique des aînés ruraux.

Aujourd'hui ! Demain ça peut changer ! C'est mon constat.

Néanmoins, nous proposons depuis un certain temps des journées de réflexion aux Présidents d'Association concernant l'exercice de leur fonction, comment assurer leur responsabilité et comment décliner ces quatre valeurs, qui figurent dans notre Charte. Au niveau national, c'est la même chose : le séminaire des Présidents (trois jours) permet d'approfondir ces « valeurs ».

La charte des Aînés Ruraux est envoyée dans chaque club pour être affichée.



“Le paradoxe de la condition humaine, c'est qu'on ne peut devenir soi-même que sous l'influence des autres.”

Boris Cyrulic

